

GUIDE DE L'ADMISSION PARTICULIÈRE A L'UNIVERSITÉ LILLE 1



INTRODUCTION

Avant de pouvoir procéder à votre inscription administrative à Lille 1 (à partir de juillet), vous devez d'abord (entre novembre et juin) effectuer une démarche obligatoire qui diffère selon votre situation : Admission post bac, demande d'admission préalable, validation d'études, fiche d'accueil.

Ce guide a pour but de vous aider à trouver la démarche qui est la vôtre.

Attention toutefois, ce guide ne concerne pas l'admission :

- dans toutes les formations de l'IAE,
- en licence professionnelle,
- en parcours IUP,
- en école d'ingénieur,
- en DEUST.

Pour ces dernières, vous devez vous reporter sur le site de la formation afin de connaître les modalités précises de sélection.

Veillez consulter la rubrique formation du site

www.univ-lille1.fr

pour obtenir les coordonnées.

Pourquoi faire cette démarche ?

Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme permettant un accès direct (de plein droit) à l'université, vous devez faire une demande d'autorisation d'inscription qui vise à prendre en compte l'ensemble de votre cursus scolaire et universitaire. Votre demande est ensuite transmise pour étude à une commission qui émet une décision d'accord ou de refus.

Cette décision est valable uniquement à l'université de Lille 1, pour la formation et pour l'année universitaire qui y sont mentionnées.

Vous devez impérativement effectuer votre démarche aux périodes prévues, même si vous êtes en attente de résultats. La commission émet alors une décision sous réserve de succès pour l'année en cours. Ne pas transmettre votre demande dans les délais vous expose de fait à un refus d'autorisation d'inscription.

Comment obtenir la décision ?

Selon la démarche, la décision vous est soit transmise par informatique soit envoyée par courrier à l'adresse que vous avez indiquée. Aucune décision n'est communiquée par téléphone.

Que faire après réception de la décision ?

Cette décision ne constitue qu'une première étape menant à l'inscription dans l'établissement. Votre inscription ne sera définitive qu'après avoir effectué la procédure d'inscription administrative qui se déroule en ligne sur le site de l'université entre juillet et septembre.

Votre décision vous sera demandée comme pièce justificative à l'inscription (et le cas échéant également pour la délivrance du visa d'études pour venir en France si vous êtes candidat étranger).

Reportez vous maintenant dans les pages de ce guide afin de trouver la démarche que vous devez effectuer en fonction de votre situation personnelle et du niveau d'études visé. Des paragraphes vous paraîtront identiques, ils ne le sont pas tout à fait, chaque mot a son importance.

Bonne lecture.....

SOMMAIRE

- **Vous souhaitez vous inscrire en 1^{ère} année de licence (L1)**
 - **Vous êtes de nationalité d'un pays de l'Espace Economique Européen,**
 - ✓ quelle que soit l'origine de votre baccalauréat ou de votre diplôme de fin d'études secondaires
 - [Rendez-vous page 11](#)
 - **Vous n'êtes pas de nationalité de l'Espace Economique Européen,**
 - ✓ et vous préparez ou vous êtes titulaire d'un baccalauréat français (en France ou dans un lycée français à l'étranger) ou d'un baccalauréat de l'Espace Economique Européen
 - [Rendez-vous page 11](#)
 - ✓ et vous n'êtes pas titulaire d'un baccalauréat de l'Espace Economique Européen :
 - ⇒ Si vous êtes actuellement inscrit ou vous avez **déjà été inscrit en licence dans une université française**
 - [Rendez-vous page 12](#)
 - ⇒ Si vous étiez l'année précédente inscrit dans une formation dispensée par un établissement français d'enseignement autre qu'en licence dans une université française
 - [Rendez-vous page 13](#)
 - ⇒ Si vous n'avez jamais été inscrit dans une formation dispensée par un établissement français d'enseignement
 - [Rendez-vous page 14](#)

- **Vous souhaitez vous inscrire en 2^{ème} année de licence (L2)**
 - vous préparez ou vous avez validé au moins une année de licence dans une université publique française
 - [Rendez-vous page 12](#)
 - vous préparez ou vous avez obtenu un diplôme français de l'enseignement supérieur (BTS, DUT, PACES...)
 - [Rendez-vous page 15](#)
 - Vous n'avez jamais été inscrit en licence dans une université française et vous préparez ou vous avez obtenu un diplôme étranger de l'enseignement supérieur
 - [Rendez-vous page 17](#)

- Vous souhaitez vous inscrire en 3^{ème} année de licence (L3)

- vous préparez ou vous avez obtenu un diplôme français de l'enseignement supérieur

- Rendez-vous page 15

- vous préparez ou vous avez validé au moins 2 années de licence dans une université française

- Rendez-vous page 16

- vous préparez ou vous avez obtenu un diplôme étranger de l'enseignement supérieur

- Rendez-vous page 17

- *Inscription à titre secondaire à l'Université, des étudiants inscrits en classes préparatoires en France.*

- Rendez-vous page 18

- Vous souhaitez vous inscrire en Master 1

- vous préparez ou vous avez obtenu un diplôme étranger de l'enseignement supérieur ou un diplôme français différent d'un diplôme de type LMD universitaire français

- Rendez-vous page 17

- vous préparez ou vous avez obtenu une licence universitaire française

- Rendez-vous page 19

- Vous souhaitez vous inscrire en Master 2

- vous préparez ou vous avez obtenu un M1 français, vous devez retirer un dossier de candidature au secrétariat pédagogique de la formation souhaitée (<http://formations.univ-lille1.fr>)

- vous préparez ou vous avez obtenu un diplôme étranger de l'enseignement supérieur ou un diplôme français différent d'un diplôme de type LMD universitaire français de niveau Bac + 4

- Rendez-vous page 17

RECAPITULATIF des Démarches obligatoires à effectuer avant l'inscription

→ Rendez-vous pages 20-21

PROCÉDURES

ADMISSION POST BAC (APB)

De la mi-janvier à mi-mars

Il s'agit d'un dispositif qui regroupe les procédures de candidature et d'orientation dans l'enseignement supérieur grâce à la mise en place d'un site et d'un calendrier unique.

Dès la mi-janvier, vous devez vous inscrire sur le site internet www.admission-postbac.fr.

DEMANDE DE VALIDATION BAC ETRANGER

De début février à fin avril

FICHE D'ACCUEIL en licence

De début juin à mi-juillet

Il s'agit d'une demande d'admission à l'université, réservée aux étudiants qui ont déjà entamé un dispositif LMD dans une université française et qui souhaitent poursuivre leur cursus à Lille 1.

Dès le début du mois de juin vous devez faire votre demande :

- soit en vous rendant sur place, au Bâtiment A3 porte 08 muni de votre certificat d'inscription en université,
- soit par mail sur la boîte valid@univ-lille1.fr en précisant votre cursus depuis l'obtention du baccalauréat et en scannant le certificat d'inscription en université.

Il s'agit d'une demande d'admission à l'université, réservée aux étudiants qui possèdent un baccalauréat étranger et qui n'ont jamais été inscrits en licence dans une université française.

Dès le début du mois de février, vous devez faire votre demande soit en vous rendant sur place, au bâtiment A3 porte 08, soit par mail sur la boîte valid@univ-lille1.fr en vous munissant ou en précisant :

- votre pièce d'identité,
- votre relevé de notes du baccalauréat ou équivalent,
- votre cursus depuis l'obtention du baccalauréat,
- le cas échéant, le certificat prouvant votre inscription l'année précédente dans une formation dispensée par un établissement français d'enseignement.

DEMANDE D'ADMISSION PREALABLE (DAP)

Du 15 novembre au 22 janvier

Aucune demande ne peut être faite après cette date limite.

Il s'agit d'un dispositif obligatoire réservé aux étudiants étrangers non ressortissants de l'UE, de l'EEE ou de la Confédération Suisse, titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires hors UE, sollicitant une première inscription en 1^{ère} année de licence, qui n'ont jamais été inscrits dans une Université française, ni l'année précédente dans une formation dispensée par un établissement français d'enseignement. Selon votre situation, vous devez utiliser l'une ou l'autre des procédures suivantes :

1/ Vous vivez actuellement à l'étranger

Dès le 15 novembre, vous devez faire une Demande d'Admission Préalable (DAP blanc)

- soit sur le site de Campus France* si celui-ci est implanté dans le pays

<http://www.nomdupays.campusfrance.org>

* Campus France est un dispositif composé de plates-formes de services mises en place auprès des postes de l'ambassade de France pour être les interlocuteurs des étudiants étrangers et faciliter leurs démarches administratives dans leur projet d'études en France.

- soit à l'Ambassade de France s'il n'y a pas Campus France dans le pays

2/ Vous vivez actuellement en France

Si vous n'étiez pas inscrit l'année dernière dans une formation dispensée par un établissement français d'enseignement, dès le 15 novembre, vous devez faire une Demande d'Admission Préalable (DAP vert) auprès de l'université la plus proche de votre domicile.

DEMANDE DE VALIDATION D'ETUDES

De début février à début juin
(limite repoussée à fin juin
uniquement pour les étudiants issus de
PACES, DUT ou CPGE)

Il s'agit d'une demande de première admission à l'université, réservée aux

- étudiants inscrits dans un dispositif de formation universitaire en France hors LMD (école d'ingénieur, issus de classes préparatoires)
- étudiants diplômés de BTS/DUT en France.

Dès le début du mois de février, vous devez télécharger le dossier de validation d'études sur le site de l'université

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Admission-Inscription>, puis selon votre situation, onglet « étudiants titulaires de diplômes français ».

FICHE D'ACCUEIL en LICENCE 3 OU INSCRIPTION DE DROIT en LICENCE

De mi-juin à mi-juillet

Avant de faire votre demande, consultez le tableau des licences 2 qui permettent une inscription de plein droit en licence 3.

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Admission-Inscription>, puis onglet « étudiants titulaires de diplômes français et de l'Union Européenne »

Si votre licence 2 n'est pas compatible, vous devez prendre contact avec l'unité validation licence de l'université :

- soit en vous rendant sur place, au Bâtiment A3 porte 08 muni de votre relevé de notes de 1^{ère} et 2^{ème} année de licence.
- soit par mail sur la boîte valid@univ-lille1.fr en précisant votre cursus depuis l'obtention du baccalauréat et en scannant les relevés de notes de 1^{ère} et 2^{ème} année de licence.

VALIDATION D'ETUDES DIPLOMES ETRANGERS

1/ Vous vivez actuellement à l'étranger :

Vous devez faire une demande de validation d'études

- soit sur le site de Campus France* si celui-ci est implanté dans le pays entre le 1^{er} février et le 15 avril (aucune demande ne peut être faite après cette date limite)

<http://www.nomdupays.campusfrance.org>

* Campus France est un dispositif composé de plates-formes de services mises en place auprès des postes de l'ambassade de France pour être les interlocuteurs des étudiants étrangers et faciliter leurs démarches administratives dans leur projet d'études en France.

- soit en téléchargeant le dossier de validation d'études sur le site de l'université de Lille 1 s'il n'y a pas Campus France dans le pays :

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Admission-Inscription>, puis onglet « étudiants titulaires de diplômes étrangers » entre le début du mois de février et la fin avril.


2/ Vous vivez actuellement en France :

Vous devez télécharger le dossier de validation d'études sur le site de l'université de Lille

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Admission-Inscription>, puis onglet « étudiants titulaires de diplômes étrangers » entre le début du mois de février et la fin avril.

Inscription secondaire en licence 1 ou 2 à l'université des étudiants inscrits en classes préparatoires en France

Vous souhaitez vous inscrire en classes préparatoires et procéder la même année, à une inscription secondaire en licence à l'université, afin d'obtenir de cette dernière la validation de votre année d'études par équivalence et l'obtention des crédits ECTS correspondants.

 **Attention :** ceci n'est possible que si vous êtes inscrit en classe préparatoire dans un lycée public de l'académie de Lille ou dans un lycée privé de l'académie de Lille sous convention avec l'université.

Si vous souhaitez savoir si le lycée privé dans lequel vous êtes inscrit est concerné, adressez vous au bureau Accueil Validation Licence (coordonnées en dernière page de ce guide).

Procédure :

En octobre, vous devez procéder à votre inscription administrative en ligne sur le site de l'université, puis remettre votre dossier d'inscription avec toutes les pièces demandées au lycée qui se chargera de centraliser les dossiers pour envoi à l'université de Lille1, pour validation de l'inscription.

Vous recevez dans le courant du mois de décembre, via le lycée votre certificat d'inscription en licence.

En fin d'année universitaire (début juillet), une commission pédagogique mixte composée de représentants des lycées (proviseur et/ou professeurs) et de représentants de l'université (président de jury de licences) examine les résultats en classes préparatoires des étudiants.

Une attestation avec indication des crédits ECTS validés ou pas par équivalence par l'université vous est transmise par voie postale.

DEMANDE D'ADMISSION en Master 1

Date limite de dépôt : mi-juin

Il s'agit d'une demande d'admission à l'Université, réservée aux étudiants qui ont déjà entamé un cursus Licence de type LMD dans une université publique française et qui souhaitent poursuivre leurs études à Lille 1.

Avant de faire votre demande, consultez le tableau des licences qui permettent une inscription de plein droit en M1

(<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Admission-Inscription>, onglet « étudiants titulaires de diplômes français »).

En effet :

- Certaines licences ne nécessitent pas de dossier particulier pour accéder au M1 ; L'inscription sera de droit dès lors que la licence est totalement obtenue (180 ECTS)
- Certaines formations de M1 souhaitent examiner le dossier universitaire de l'étudiant et la constitution d'un dossier : si vous ne trouvez pas votre formation dans le tableau ci-dessus, vous devez contacter le secrétariat pédagogique de la formation pour retirer un dossier de candidature.

| L'étudiant veut s'inscrire en | Vous êtes de nationalité Européenne | | | Titulaire d'un Baccalauréat français ou de l'EEE et ressortissant de l'un de ces pays | Vous n'êtes pas de nationalité Européenne | | | | |
|-------------------------------|--|--|---|---|--|---|--|--------------------|-------------------------|
| | Déjà inscrit dans un établissement français d'enseignement | | Non inscrit dans un établissement français d'enseignement | | Titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires (hors EEE) | | | | |
| | En Parcours Licence, Master, Doctorat (LMD) | Hors parcours Licence, Master, Doctorat (LMD) | | | Réside en France | | Réside à l'étranger | | |
| | | | Déjà inscrit dans un établissement français d'enseignement | | Non inscrit dans un établissement français d'enseignement | Ne possède pas la nationalité française | | | |
| | | | | | | Réside dans un pays à procédure CEF | Réside dans un pays à procédure hors CEF | | |
| L | Licence 1 | APB | | APB | Fiche d'Accueil | Dossier de validation Lille1 Bac étranger | DAP vert | DAP Campus France | DAP Ambassade de France |
| | | 20 mars | | 20 mars | mi-juillet | 30 avril | 22 janvier | 22 janvier | 22 janvier |
| | Licence 2 | Fiche d'Accueil | Dossier de validation Lille1 | Dossier de validation Lille1 | mi-juillet | 1 ^{er} juin | 30 avril | 15 avril | 30 avril |
| | Licence 3 | Si compatibilité L2-->L3 inscription de droit sinon fiche d'Accueil | Dossier de validation Lille1 | Dossier de validation Lille1 | mi-juillet | 1 ^{er} juin | 30 avril | 15 avril | 30 avril |
| M | Master 1 | Si compatibilité L3-->M1 inscription de droit sinon secrétariat pédagogique | Dossier de validation Lille1 | Dossier de validation Lille1 | 1 ^{er} juin | 30 avril | 15 avril | 30 avril | |
| | Master 2 | Secrétariat pédagogique si titulaire d'un M1 sinon secrétariat pédagogique et dossier de validation Lille1 | Secrétariat pédagogique si vous êtes titulaire d'un titre d'ingénieur ou encore si vous êtes inscrit dans une dernière année d'école d'ingénieur Sinon, secrétariat pédagogique et dossier de validation Lille1 | Secrétariat pédagogique et dossier de validation Lille1 | 1 ^{er} juin | 1 ^{er} juin | 30 avril | 15 avril | 30 avril |
| D | Doctorat | Ecole doctorale si vous êtes titulaire d'un M2, sinon école doctorale et dossier de validation Lille1 | Ecole doctorale si vous êtes titulaire d'un titre d'ingénieur Sinon, Ecole doctorale et dossier de validation Lille1 | Ecole doctorale et dossier de validation Lille1 | pas de date limite | pas de date limite | pas de date limite | pas de date limite | pas de date limite |

Si vous n'avez pas trouvé dans ce livret la situation qui vous correspond ou si vous avez le moindre doute, contactez sans délai l'un des services ci-dessous.

Le choix d'une mauvaise procédure peut avoir des conséquences lourdes sur votre projet d'études à Lille 1.

Université de Lille 1
Service Etudes et Scolarité

Bâtiment A3
Cité scientifique
59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

- porte 08 -

Unité Accueil Validation Licence

☎ : 03.20.43.69.03
03.20.43.69.04
03.20.33.60.65

- porte 110 -

Bureau Master/Doctorats

☎ : 03.20.43.44.69
03.20.43.66.56
03.20.43.41.59

Horaires :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00